

# Diplôme d'établissement Diplôme de l'ICH

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Le candidat doit justifier :

- soit de la licence Immobilier de l'ICH
- soit d'une autre licence ou formation de niveau au moins équivalent (bac + 3) à dominante juridique et/ou immobilière, sanctionnant un cursus post-bac d'un volume de 180 crédits européens (1200 à 1500 heures) ; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès auront à suivre et valider les enseignements complémentaires DRM131 *Marchés privés de travaux et de maîtrise d'œuvre* et DRM138 *Introduction à la technologie des bâtiments*, sauf à avoir déjà validé de tels enseignements dans les 10 dernières années dans le cadre de leurs études supérieures antérieures ou à justifier d'une expérience professionnelle significative dans ces disciplines
- soit d'une décision de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP) reconnaissant l'aptitude du candidat à suivre dans de bonnes conditions les enseignements du master; les personnes bénéficiant de cette voie d'accès mais n'ayant pas de bases suffisantes en droit pourront être tenues de suivre et valider, dans le cadre du master 1, les enseignements complémentaires DRM001 *Initiation aux études juridiques immobilières* et DRM002 *Droit de la propriété immobilière*

### Modalités de validation

La délivrance du diplôme de l'ICH nécessite:

- la validation de l'ensemble des **unités d'enseignement**, soit par succès à l'examen (épreuve écrite de mise en situation professionnelle), soit par validation des études supérieures antérieures (VES) ou des acquis de l'expérience (VAE); une **compensation** entre notes est prévue dans le cadre des blocs de compétences, les notes inférieures à 8/20 n'étant cependant pas compensables;
- la validation d'une **expérience professionnelle** (activité professionnelle ou stage).

## Compétences

Le programme du diplôme d'établissement du Cnam dit "diplôme de l'ICH", créé en 1960, correspond aujourd'hui à celui de la 1<sup>re</sup> année du master Droit de l'immobilier de l'ICH. Le diplôme de l'ICH sanctionne l'acquisition de connaissances et compétences immobilières juridiques, économiques et technologiques approfondies mais néanmoins transversales, et donc utiles pour exercer la plupart des activités immobilières à un certain niveau de responsabilité et d'autonomie.

Mis à jour le 28-04-2025



**Code : DET1600A**

60 crédits

Diplôme d'établissement

**Responsabilité nationale :**

EPN14 - Droit et immobilier /  
Gilles GODFRIN

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification**

:

- Formation continue

**NSF :** Finances, banque,  
assurances, immobilier (313)

**Métiers (ROME) :** Conseiller /  
Conseillère immobilier (C1504) ,  
Chargé / Chargée d'opérations  
immobilières (C1503) , Chargé /  
Chargée d'études immobilières  
(C1503) , Chargé / Chargée de  
prospection et de  
développement foncier (C1503) ,  
Chargé / Chargée d'affaires  
immobilières (C1503)

**Contact national :**

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

[virginia.mateus@lecnam.net](mailto:virginia.mateus@lecnam.net)

# Enseignements

60 ECTS

|   |         |
|---|---------|
| Économie immobilière                                  | DRM108  |
|   | 6 ECTS  |
| Financement immobilier privé                          | DRM129  |
|   | 3 ECTS  |
| Fiscalité immobilière générale                        | DRM140  |
|   | 3 ECTS  |
| Sociétés immobilières                                 | DRM142  |
|   | 3 ECTS  |
| Statuts d'occupation des biens immobiliers            | DRM143  |
|   | 3 ECTS  |
| Planification urbaine et autorisations d'urbanisme    | DRM101  |
|   | 6 ECTS  |
| Enjeux environnementaux et immobilier                 | DRM119  |
|   | 6 ECTS  |
| Autorisations patrimoniales et archéologie préventive | DRM144  |
|   | 3 ECTS  |
| Construction durable                                  | DRM145  |
|   | 3 ECTS  |
| Sécurité, accessibilité et confort des bâtiments      | DRM146  |
|   | 3 ECTS  |
| Marchés publics de travaux et de maîtrise d'oeuvre    | DRM132  |
|   | 3 ECTS  |
| Responsabilité et assurance des constructeurs         | DRM115  |
|   | 6 ECTS  |
| Expérience professionnelle                            | UADR0V  |
|   | 12 ECTS |